

Image not found or type unknown



## Droit de succession concernant un bien immobilier

Par **chantal Gaston**, le **23/07/2017** à **12:18**

après le décès de mon père ,de ma mère et de mon frère je suis seule héritière de l'appartement de mes parents.mon père avait fait une donation de son vivant et ma mère après le décès de mon père possédait la moitié de l'appartement l'autre moitié dont elle avait l'usufruit étant par moitié à mon frère et à moi en nue propriété.ma question est:Aurai je des frais de succession à payer sur cet appartement?et si oui comment seront ils calculés?

**les conditions générales d'utilisation du site indiquent que les messages doivent comporter des formules de politesse !**